



PREFET DE LA CORSE-DU-SUD

**BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (B.N.S.S.A)
EPREUVE DU QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE (Q.C.M)**

PROCES-VERBAL

*L'an deux mille dix huit
Le jeudi 7 juin*

Le jury, en application des dispositions du décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié et des arrêtés du 24 mai 2004 et du 22 juin 2011 modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979, s'est réuni sous la présidence de Madame Raymonde MICHELI, chef du Pôle Réglementation des Sécurités du Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civiles de la Corse-du-Sud dans les locaux du Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civiles à Ajaccio pour procéder aux délibérations.

Participaient aux travaux de délibération :

- **Mme Raymonde MICHELI**

La liste des lauréats admis au Q.C.M du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique est établie telle que dans le tableau, ci-joint, et sera transmise au Ministère de l'Intérieur.

Fait et clos à *Ajaccio, le 7 juin 2018* à *17 h 00*

Le président du jury

Raymonde MICHELI

LISTE CANDIDATS REÇUS AU QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE DU JEUDI 7 JUIN 2018

NOMS	PRÉNOMS	RESULTAT
ALFONSI	Béatrice	ADMISSIBLE
BARBAGELATA	Olivier	ADMISSIBLE
CANARELLI	Jean-André	ADMISSIBLE
CELLIER	Marine Maëva	ADMISSIBLE
CIMINO	Jérémy	ADMISSIBLE
CROCI	Thomas	ADMISSIBLE
DALL'AGLIO	Vivien	ADMISSIBLE
DEDIEU	Mathieu Pierre Henri	ADMISSIBLE
GARSI	Laure-Hélène	ADMISSIBLE
GIDE	Anne Sophie Française	ADMISSIBLE
HIGOA	Joseph-André	ADMISSIBLE
LECCIA	Juliette	ADMISSIBLE
MARANO	Stéphanie	ADMISSIBLE
MILLELIRI	Gregory	ADMISSIBLE
NONNA	Philippe	ADMISSIBLE
PALMAS	Luca	ADMISSIBLE
PONS-HILMANN	Aline	ADMISSIBLE
ROCHAULT	Marie-Justine	ADMISSIBLE
SALAVILLE	Thibaut	ADMISSIBLE
SOLARD	Romane	ADMISSIBLE
SORLET	Inès	ADMISSIBLE
TELES MARINHO	Emilie	ADMISSIBLE